VILLE D'AMBOISE

MAIRIE D'AMBOISE
60 rue de la Concorde
B.P. 247
37402 AMBOISE CEDEX
Tél. : 02 47 23 47 23
courrier@ville-amboise.fr
www.ville-amboise.fr

A l'attention des membres de la Commission :

- Monsieur Atman BOUCHEKIOUA
- Madame Régine MALASSIGNE
- Madame Elisabeth JOURDAIN
- Madame Sylvie LADRANGE
- Monsieur Thierry PRIEUR
- Madame Marie-France HUREAU
- Madame Chantal BOUVIER DE LA MOTTE
- Madame Evelyne LAUNAY
- Monsieur Brice RAVIER
- Madame Justine BECHET

Amboise, le 16 janvier 2023

Administration Générale
LF/MD

Madame, Monsieur,

Je vous informe que :

La Commission Affaires sociales

se tiendra en Mairie d'Amboise, le :

24 janvier 2023 à 19h
Salle Yvonne Gouverné

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour de cette réunion.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

MAIRIE D'AMBOISE (Indre-et-Loire)

Thierry BOUTARD,
Maire d'Amboise,
Président de la Communauté de Communes
du Val d'Amboise

Commission Affaires Sociales

24 janvier 2023
19h

Salle Yvonne Gouverné

Ordre du Jour

- ***Installation de la commission et désignation d'un vice-président***

Conformément à l'article L 2121-22 du CGCT, les commissions « *sont convoquées par le maire, qui en est le président de droit, […]. Dans cette première réunion, les commissions désignent un vice-président qui peut les convoquer et les présider si le maire est absent ou empêché.* ».

- ***Projets de délibérations***

Programme de réussite éducative : achat de logiciel pour la réussite éducative

- ***Informations***

Politique de la Ville : document de restitution du séminaire de la politique de la ville du 18 novembre 2022

DOCUMENT DE TRAVAIL

Commission Affaires Sociales
Mardi 24 janvier 2023

OBJET : Achat logiciel spécifique à la Réussite Éducative

En raison de l'augmentation, des enfants suivis dans le cadre du PRE dispositif de la réussite éducative, il devient nécessaire d'avoir un logiciel informatique pouvant répondre aux exigences et attentes de ce type de dispositif.

- Effectifs 2021 : 27 enfants
- Effectifs en janvier 2023 : 82 enfants

Ce logiciel en mode hébergé permet :

- Un accès au logiciel via internet.
- L'intégration de pièces jointes.
- La gestion de plusieurs parcours pour un même enfant (même dans différents dispositifs : PRE, CLAS, Collégiens exclus, Décrochage scolaire…)
- Une grande souplesse et des options de paramétrage.
- Possibilité de définir des éditions et statistiques en "Favoris"
- Installation sur plusieurs postes

- L'hébergement du logiciel et des données offre les avantages suivants :
- Une grande souplesse et une meilleure réactivité pour l'installation des mises à jour.
- Un accès au logiciel quand vous n'êtes pas connectés au réseau de la Ville, pour un travail sur sites extérieurs.
- Pas de gestion pour le Service Informatique de la Ville.
- Les sauvegardes de données gérées par nos soins.

Il intègre déjà la possibilité d'extraire les réponses pour l'enquête de l'ANCT, ce qui est un gain de temps.

Le logiciel est entièrement paramétrable : on peut cacher certains onglets ou champs de saisie, les listes déroulantes sont alimentées par le prestataire.

Vous pouvez ne pas saisir les noms des familles et/ou des enfants (utilisation des initiales ou du prénom de l'enfant ou un numéro)

Ce logiciel, installé dans plus de 200 PRE, il propose :

- Des listes des enfants suivis triées par nom, date de naissance, date de début de suivi, école, quartier, référent…

- Des outils d'évaluation paramétrables (outils développés pour différents PRE)
- Des exports vers la bureautique (Microsoft Office, Libre Office ou Open Office)
- Les statistiques ou exports demandés par l'ANCT (notamment l'enquête annuelle et l'export des données anonymes pour l'audit),

- Plus de 200 statistiques :
    - Le nombre d'enfants suivis par sexe, par tranche d'âge, quartier, référent, responsable légal…
    - Les parcours
    - Etat des parcours, nombre de parcours finis
    - Parcours finis par motif, motif et domaine d'objectif, motif et quartier, motif et niveau scolaire, motif et sexe….
    - Parcours finis par durée, durée et sexe, durée et domaine d'objectif…
    - Objectifs des parcours en cours par âge, sexe, domaine et âge, domaine et sexe…
    - La scolarité
    - Nombre d'enfants suivis par niveau scolaire, école, type d'établissement, zone de scolarité….
    - Les activités extra-scolaires
    - Activité extra-scolaire par niveau scolaire, quartier, sexe, type d'établissement
    - Les demandes
    - Origine de la demande, du repérage
    - Demandes des familles par domaine, par domaine et âge, par nature, par nature et âge
    - Demandes des professionnels par domaine et âge, niveau scolaire, quartier, sexe…
    - Demandes des professionnels par nature et âge, niveau scolaire, quartier, sexe…
    - Les actions
    - Etat des actions sur la période sélectionnée
    - Motifs de refus, arrêts prématurés, causes des arrêts prématurés
    - Actions par maître d'œuvre
    - Bilans des actions pour les enfants, les référents, les professionnels, les familles
    - Domaines préconisés par âge, sexe, niveau scolaire, type d'établissement, zone de scolarisation…
    - Actions préconisées par âge, sexe, niveau scolaire, type d'établissement, zone de scolarisation…
    - Suivis actuels / partenariats
    - Nombre d'enfants suivis par partenaire
    - Suivis par partenaire et intervention, par prise en charge, niveau scolaire, quartier, sexe ….
    - Suivis par type et objet
    - Suivis par familles
    - Nombre de familles suivies, par fratrie, quartier, structure familiale…

Le prix est, en fonction de la taille de la commune :

- Pour Amboise, le prix est de 1.800 € TTC pour l'acquisition, la formation, la reprise des données.
- + 900 € TTC pour la maintenance et l'hébergement du logiciel et des données
- Soit 2700 € TTC la première année.
- Puis 900 € TTC par an, pour la maintenance et l'hébergement du logiciel et des données

Evaluation du contrat de ville d'Amboise

Restitution du séminaire du 18 novembre 2022

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

PRÉFÈTE D'INDRE-ET-LOIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

VILLE D'AMBOISE

SOCIO EN

PRÉAMBULE

Pour finaliser l'évaluation du contrat de ville d'Amboise, suite à la note d'étape remise en juin 2022, il a été organisé un séminaire partenarial d'une journée afin de :

- restituer aux partenaires les premiers éléments d'évaluation
- débattre collectivement des futures orientations de la politique de la ville.

4 thèmes d'ateliers ont été retenus :

- L'accompagnement à la réussite éducative
- La mise à l'emploi
- Comment lutter contre le décrochage social ?
- Comment conforter santé et bien-être ?

La journée s'est déroulée dans les locaux de l'ASHAJ.

45 partenaires y ont participé.

Déroulement de la journée

MATINÉE

9h30 : mot d'accueil de bienvenue de Pascal SALVAUDON
9h35 : discours de Monsieur le Maire
9h50 : questions-réponses
10h : discours de Monsieur le sous-préfet
10h20 : questions-réponses

10h30 : présentation de la note d'étape de l'évaluation du contrat de ville
11h-12h : débat avec la salle

12H-13h45 : déjeuner

APRÈS-MIDI

14h-15H30 : déroulement des ateliers
15h30-16H : synthèse des 4 ateliers (5mn par atelier)
16h10 : clôture par la CAF
16h30 : fin de la journée

INTRODUCTION

Monsieur le Maire

Trois temps importants sont à souligner :

La réception de la Ministre de la ville, madame Hai en juin 2022, à qui l'on a présenté les QVP comme des quartiers DE la ville, DANS la ville. En effet, la porosité entre les différents quartiers de la ville est essentielle. Le périmètre des quartiers n'intègre pas certaines structures pivot comme l'ASHAJ, le multi accueil de la CCVA ou l'école maternelle de Malétrenne,

Le diagnostic social territorial réalisé sur la Communauté de communes et qui a été réalisé avec les services de la Ville et du CCAS, du Département et la CAF.

L'évaluation du Contrat de ville et la préparation du futur contrat.

Le prochain contrat de ville doit se situer dans la lignée de ce diagnostic social réalisé sur la CCVA.

A souligner l'ouverture de l'Espace France Services.

La question de l'emploi est majeure. Nous sommes « territoire d'industrie ». Quelles sont les nouvelles méthodes d'accès à l'emploi ?

Nous vivons une crise d'instabilité politique, sociale et économique. Il faut recentrer l'action publique sur les intérêts des habitants. Pour cela, l'on doit accentuer la coordination entre les acteurs. Le rôle des médiateurs est essentiel et il est important de définir clairement leurs missions car ils ont un rôle pivot d'articulation avec les opérateurs et les services.

Les QPV d'Amboise sont des quartiers plutôt tranquilles. Il nous faut considérer aussi les personnes âgées, isolées… Entre la CCVA et le CCAS nous travaillons sur le renouvellement de la convention sur les logements prioritaires.

Le contrat de ville est un outil pour remettre de la cohérence sur le territoire communal.

En conclusion, Monsieur le Maire remercie les services de l'État pour leur bonne collaboration.

Monsieur le Sous-Préfet,

souligne la réflexion globale sur la politique sociale qui est au travail actuellement sur la ville d'Amboise (cf. les assises sociales le 3 novembre 2022, la récente plénière CLSPD, l'évaluation du contrat de ville). Il annonce la labellisation de France Services d'Amboise, la 28ème du département.

Que s'est-il passé depuis juin 2022? Ont eu lieu les élections législatives, la nomination d'un Ministre de la ville et du logement, une vision au plan national se dessine.

Deux slogans à retenir : « le changement dans la continuité » et « le changement c'est maintenant ». Donc pas de changement majeur, mais on peut retenir la nécessité de rechercher un équilibre entre le droit commun et le contrat de ville. 453 quartiers résilients vont être labellisés par l'ANRU, les « quartiers 2030 » insistent sur la jeunesse, le renouvellement urbain, l'habitat et la sécurité.

La transition énergétique sera au cœur des prochains contrats de ville avec trois axes prioritaires : la participation citoyenne, la réussite éducative et le renforcement des associations. Les quartiers d'été seront sanctuarisés, un travail sur le zonage prioritaire est à venir.

Le contrat de ville d'Amboise est un contrat de ville à taille humaine qui permet l'agilité et une certaine cohésion. Un enjeu fort émerge autour de l'animation et la coordination des partenaires, il s'agit de dépasser les effets silos pour lier les compétences et coordonner les actions. Travailler avec les leaders d'opinion pour assurer le lien, la traçabilité, la transversalité ; mettre tout le monde autour de la table pour gagner en synergie interne. Plusieurs dispositifs sont à considérer pour le faire : le fonds précarité et pauvreté, l'expérimentation des 1000 premiers jours, le PRE, le CLS.

ATELIERS

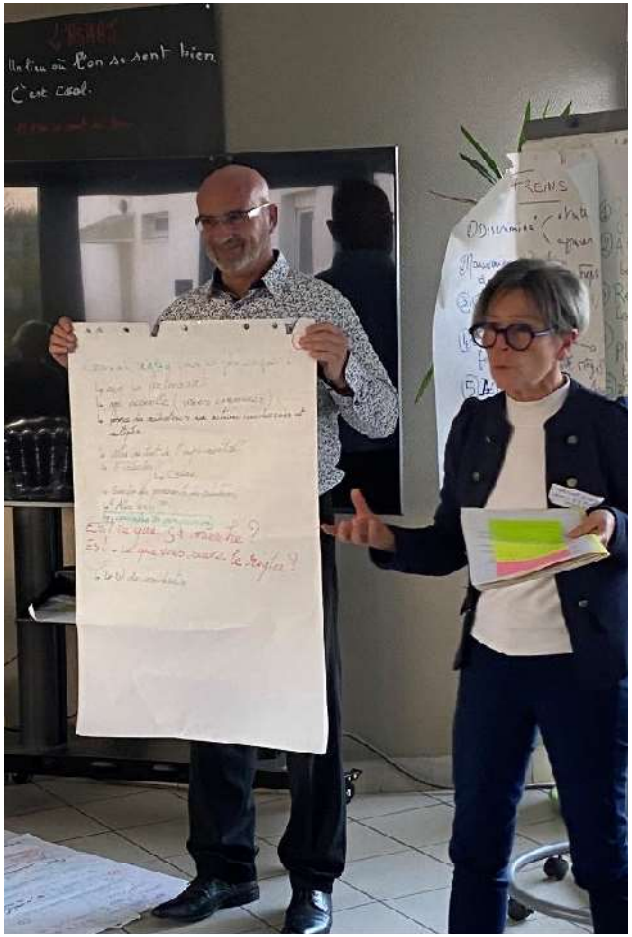

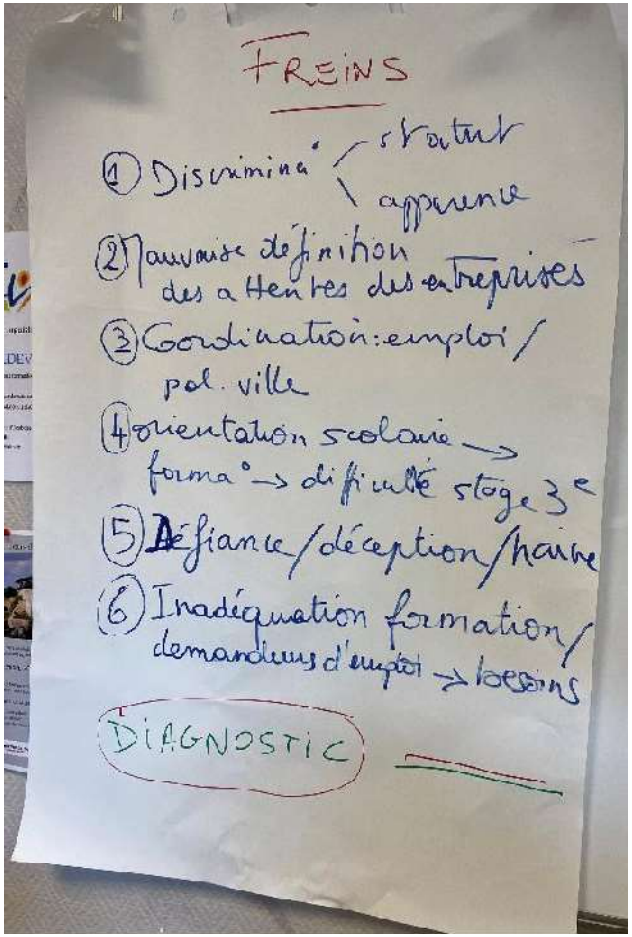
FREINS
① Discrimina° statut apparence
② Mauvaise définition des attentes des entreprises
③ Coordination : emploi / pol. ville
④ orientation scolaire → forma° → difficulté stage 3e
⑤ Défiance / déception / haine
⑥ Inadéquation formation / demandeurs d'emploi → besoins
DIAGNOSTIC

Atelier 1 / Accompagner la réussite éducative

Pour une définition commune de la réussite éducative : elle concerne les enfants et les jeunes depuis la petite enfance jusqu'à l'entrée dans la vie active

Pour définir la réussite on parlera « d'épanouissement »

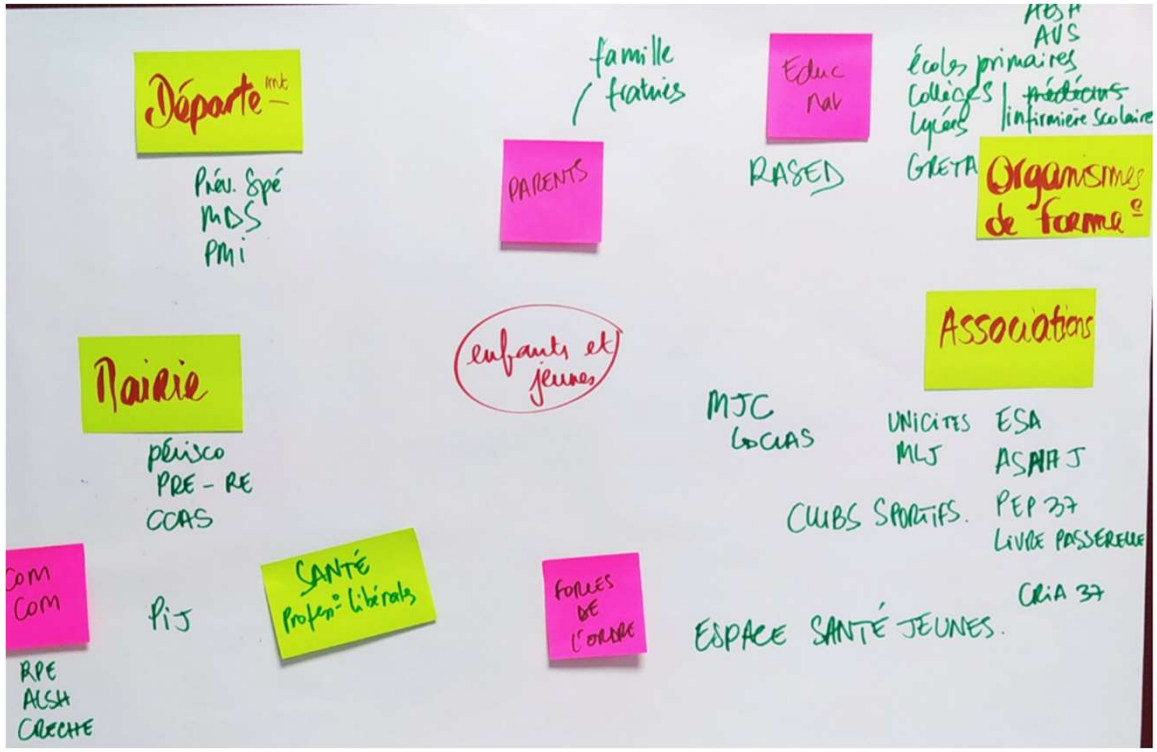

Cartographie des acteurs de la réussite éducative

Accompagner la réussite éducative / que doit-on garder, améliorer, commencer ?

- **A GARDER** : PRE – séjours – ALSH – Café des parents – animations de rue – quartiers d'été – aller vers (médiateurs) – guinguette ASHAJ

- **A AMÉLIORER** : coordination des acteurs – mise en lien – transversalité – communication - l'accès aux orthophonistes – faciliter les immersions – relations avec l'IEN

- **A COMMENCER** : les rencontres seniors-enfants – co animation – gouvernance de la RE – mise en oeuvre d'un PST – Jeux olympiques local – REAP

- **A ARRÊTER** : les non-dits – les sigles incompréhensibles

Accompagner la réussite éducative : conclusion

QUE FAIT-ON DEMAIN ?

- Organiser la coordination des acteurs sociaux par des réunions, un partage d'informations
- Que la ville impulse et définisse les modalités de coordination
- Travailler en mode projet (type Projet Social de Territoire)
- Poursuivre le REAPP
- Développer les actions avec la CAF
- Développer des actions à l'extérieur des QPV

Atelier 2 / Comment conforter santé et bien-être ?

Différentes thématiques sont proposées au groupe : santé des femmes, 1000 premiers jours de la vie, santé des bienêtre des adolescents, santé et précarité, promotion de l'activité physique adaptée, santé bienêtre des séniors, santé et handicap. Le groupe décide de travailler sur les 3 thématiques suivantes : santé et bien-être des adolescents, santé des séniors et promotion des activités physiques adaptées.

SANTE ET BIEN ETRE DES ADOLESCENTS

- Acteurs existants : espace santé jeunes, planning familial, ASAJH, mission locale, Centre social, les libéraux, clubs et associations sportives et culturels, MJC, centre de planification, MDS, infirmières scolaires, CMP, CAMPS, REAPP …
- Dans les QPV, permanences libres et sans rdv du planning familial et de l'espace santé jeunes + actions collectives de prévention.
- L'espace santé jeunes intervient dans les établissements scolaires et les centres sociaux (prévention des conduites à risques, en fonction de la demande (ex : alimentation …).
- Le planning familial ; action en groupe Mission locale, CADA …), rdv individuel possible ensuite, intervention dans les établissements scolaires.
- Ces 2 acteurs ne coordonnent pas leurs actions, « chacun fait dans son coin » sans savoir ce que fait l'autre.
- Public commun ?

CONSTATS ET PROBLEMATIQUES :

- Addiction aux écrans : douleur à la nuque (retour des kinés).
- Prise de poids et consommation de sucre en augmentation.
- La notion de travail change pour la nouvelle génération : souhait d'une meilleure qualité de vie par une rémunération plus importante que leurs parents.
- Accès aux soins dû au manque de généralistes du à un déficit de locaux.
- Les médiateurs arrivent à toucher un public qu'on n'arrivait pas avant.

QUE FAUT-IL DEVELOPPER ?

- Impliquer davantage les parents dans la vie des adolescents.
- Coordination des différents acteurs avec des groupes thématiques pour monter des projets communs.
- Répondre aux AAP ensemble avec un seul porteur de projet qui retransforme en prestation de service.
- Communication entre acteurs via une coordination.

Atelier santé et bien-être / suite

COMMENT PROMOUVOIR L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ?

- Label ville active et sportive : label qui favorise les initiatives locales en faveur des activités ludiques, physiques et sportives.
- Communication sur le PASS'SPORT (allocation de rentrée sportive de 50€ par 'enfant/jeune adulte pour financer tout ou partie de son inscription dans une association sportive volontaire).
- On remarque que beaucoup de jeunes des QPV se sont inscrits à Basic Fit sur Nazelles, mise en place de co voiturage entre eux.
- Le problème n'est pas le manque de pratique sportive chez les jeunes, mais peut-être l'offre qui manque de souplesse pour ce public et le coût élevé des licences (Passport peu utilisé, peu connu)
- Profiter de l'AAP « Terres de Jeux ».
- Proposer des animations autour du sport, de la découverte de nouvelles activités sportives

SENIORS SANTE ET BIEN ETRE

Acteurs : EHPAD, Domitys, CCAS, MDS, l'orangerie, ASEPT, CHIC, HDJ, mutuelle, prévoyance, caisse de retraite, Agevie, Planning familial, ADMR, Aide à domicile …

SENIORS : beaucoup d'activités proposées par le CCAS mais c'est toujours les mêmes. Comment aller chercher le public isolé ?

Problématiques : mobilité, peur de la chute, manque d'informations sur l'existant auprès des libéraux.

Faut-il contacter les bailleurs ? S'appuyer sur les listes électorales ? Aller chez eux, leur donner confiance pour ensuite les emmener sur les activités existantes ?
Possibilité d'une création d'une équipe mobile par le CHIC > bilan gériatrie
Utiliser la coordination gérée par les petits-fils / agevie
Aménagement du logement : pas de professionnel pour y répondre.
Importance de coordination, besoins de locaux pour les médecins, promotion des actions, des activités physiques.
Peut-être travailler sur la mise en place d'un « forum sur le bien vieillir »

> Mettre en place une coordination générale de la santé avec une réunion par trimestre

Atelier 3 : Comment lutter contre le décrochage social ?

- **Des questions :**

➢ A quel moment est-on en décrochage social ?
➢ Comment identifier la sortie de la procédure d'accompagnement ?
➢ Important de capitaliser sur les expériences, d'avoir des signifiants communs et partagés. Qui signale une situation ? Quel protocole d'accompagnement mettre en place ?

- **Facteurs de décrochage** :

Non connaissance des droits et difficultés d'accès aux services publics

L'isolement, les difficultés de compréhension du fonctionnement des services, des outils…

Les accidents de la vie

- **Comment répondre au mieux ?**

Avoir un partenariat construit et solide pour agir ensemble – coopérer dans un même but, dans une vision commune

Le travail des médiateurs est essentiel pour répondre avec des actions coordonnées et multiples

Il faut former les personnels des structures périphériques (telles que les associations) puis les accompagner vers les permanences légitimes

Identifier les personnes référentes à l'accueil qui dédramatise la démarche de demande d'aide

Il faut identifier les « invisibles » : avec quels outils ? Quels indicateurs ? Quels partenaires ?

➢ **Une action concrète** : **construire un réseau d'agents d'accueil de différentes structures**

Objectifs :
Construire une culture de métier commune, harmoniser les pratiques, construire un réseau de coopération, communiquer ensemble

Atelier 4 : « Mise à l'emploi ? »

FREINS – DIAGNOSTIC	SOLUTIONS – PLAN D'ACTIONS
Discrimination couleur de peau / statut (MNA ou autre)	Guichet administratif facilitant et orientant : France Service
Carence dans l'étude des missions définissant l'emploi à pourvoir – manque de fiche de poste régulièrement – mauvaise définition des compétences et des attentes par les entreprises – fiches de postes pas développées et fiches de postes qui ne correspondent à la réalité	Alerter les entreprises sur la nécessité de définir les fiches de postes et proposer un conseil en RH aux entreprises, quelque soit les tailles des entreprises 1 personne de la CCI existe dans territoire d'industrie Manque un coordonnateur type « Maison de l'emploi » ou structure d'insertion
Coordination emploi / politique de la ville	Besoin d'un coordonnateur politique de la ville spécifique (différent du chef de projet) Poste à financer : qui peut abonder ? les bailleurs ? les entreprises ? les collectivités ? l'Etat ?
Inadéquation offre et demande	
Orientation scolaire / formation – difficulté stage de 3ème	Plateforme existe « mon stage de 3ème » Réfléchir sur une plateforme territorialisée – offres et demandes
Défiance / déception par rapport aux services publics (Pôle emploi / Mission locale) / haine	Forum pour faire rencontrer les habitants et le service public de l'emploi : Coffee job Importance du travail des médiateurs Réflexion avec le sport Faire des actions dans les quartiers
Manque de formations et de qualifications en adéquation avec les besoins du territoire	Formations adaptées, DEFI, POE… Préqualification et qualification Faire de la médiation et avoir un réseau pour être réactif et trouver des solutions
	Avoir un lieu identifié et faire des ateliers avec les entreprises

Mot de conclusion par Camille Louvet-Rueff Directrice Adjointe de la CAF

On a observé aujourd'hui des acteurs qui avaient envie de se retrouver.

Le mot « coordination » a été prépondérant dans les échanges : la coordination repose sur l'envie, des graines ont été semées, rebondissons sur celles-ci !

La CAF est impliquée dans plusieurs thématiques et intervient avec les acteurs de terrain.

Des préoccupations vont changer, il est essentiel de toujours se requestionner et pour cela de communiquer et d'échanger en permanence entre partenaires.

PARTICIPANTS

- Thierry BOUTARD, Maire d'Amboise, Président de la Commaunté de Communes du Val d'Amboise
- Philippe FRANÇOIS, Sous-préfet de l'arrondissement de Loches
- Jacques CONIGLIO - Entraide scolaire amicale, Co-responsable d'antenne
- Emmanuel GAUTHIER - Mission locale Loire Touraine, Chargé de projets, relations entreprises
- Andréa CHÉRON – Unis-Cité, Chargée de mission Service Civique - Coordinatrice du KIOSC 37
- Céline AVRIL – PEP 37 (ludobus), Responsable Ludothèque / Ludothécaire
- Anne-Pierre GOURMELEN - Ville d'Amboise, médiatrice
- Sylvain DAL PIVA - MJC d'Amboise, Directeur
- Emilie FRIGUI -CAF Touraine, Conseillère technique territoriale
- Audrey GIRARD - Planning Familial 37, Psychologue clinicienne
- Marie HUARD - Ville Amboise, Responsible périscolaire et réussite éducative
- Laurent BAUTHÉON - Compagnons Bâtisseurs, Animateur Technique et Coordinateur BricoBus
- Patrick BIALES - Ville d'Amboise et CCAS d'Amboise, Directeur des affaires sociales
- Régine MALASSIGNE - Ville d'Amboise, conseillère municipale
- Ian RIBES - CCVA, médiateur numérique
- Sandrine GUET - Ville d'Amboise, Responsible du service communication
- Camille LOUVET-RUEFF – CAF, Directrice adjointe
- Claire FRADET - DDETS 37, Cheffe du service Politique de la Ville
- Guelho DE OLIVEIRA – ASHAJ, Travailleur social
- Nathalie WEINLING – CCVA, Responsable du service Enfance, Jeunesse, Directrice de l'ALSH Croc'Loisirs
- Catherine MARIENNE – Préfecture, Déléguée de la Préfète
- Sandra FONTAINE - DDETS 37, Adjointe à la Cheffe du service Politique de la Ville
- Lucile CASSAN – Préfecture, Déléguée de la Préfète
- Stéphanie DRIDI - Ville d'Amboise, médiatrice
- Hugo FOURNIER - Entraide scolaire amicale, Co-responsable d'antenne
- Mounir RAMDANI - MJC d'Amboise, Médiateur
- Hugues LOYEZ – Gendarmerie, Commandant de Compagnie
- Elizabeth JOURDAIN - Ville d'Amboise, conseillère municipale
- Anne PINGRIE - Planning Familial 37, Bénévole
- Audrey MARTIN – Radio Active, Responsible et journaliste
- Amélie TRAVOUILLON – Pays Loire Touraine, Coordinatrice du Contrat Local de Santé
- Aude LELOUP - CPTS Asclépios et Maisons de Santé : La Croix-en-Touraine, St Georges-sur-Cher et Montrichard, Coordinatrice de projet de santé
- Emmanuelle FRANCHET – VTH, Responsable de l'agence d'Amboise
- Lakhdar MAHRAF – ASHAJ, médiateur
- Christèle LHUILLIER – ASHAJ, Intervenante sociale
- Malika BENZIANE – ASHAJ, Directrice
- Pascal SALVAUDON, Ville d'Amboise, Responsable du service Politique de la VIlle
- Jennifer GUESDON - Ville d'Amboise, médiatrice
- Florence ESCLANGON – ASHAJ, trésorière
- Hélène MAURANGES - Ville d'Amboise, Directrice Générale des Services
- Oriane MALLET – CCVA, Responsable du service social, culturel et sportif
- Frédéric PASCO – Lycée professionnel Chaptal, proviseur et representant du GRETA
- Célia TRANCHANT - Espace Santé Jeunes, Accueillante Assistante Sociale
- Bénédicte DE LATAULADE - Socio en Ville, sociologue